



**CENTRE DE GESTION**

**DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

**DE LA VENDÉE**

## PROCES-VERBAL

# DE L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE de catégorie C PLACEE AUPRES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VENDEE

6 NOVEMBRE 2008



## BUREAU CENTRAL

Le 6 novembre 2008, en application du décret n° 89-229 du 17 avril 1989, s'est réuni le bureau central de vote placé auprès du Centre de Gestion composé comme suit :

Président : Monsieur MERCERON, Président du Centre de Gestion,

Secrétaire : Monsieur Michel GUILLOUX, Directeur du Centre de Gestion

Assesseurs:

- **C.F.D.T.** : Yann CHARRIER,
- **C.F.T.C.** : Richard BONNET,
- **C.G.T.** : Jean-Marc MACOUIN,
- **F.O.** : Olivier BLANCHET,

Les délégués de liste :

- **C.F.D.T.** : Yann CHARRIER
- **C.F.T.C.** : Richard BONNET
- **C.G.T.** : Jean-Marc MACOUIN
- **F.O.** : Olivier BLANCHET

A 14 heures, le Président a déclaré le scrutin clos.

Il a immédiatement été procédé aux constatations suivantes :

Nombre d'inscrits	6875
Nombre de votants	4490

Au vu du nombre total des émargements constatés, le Président du Bureau Central a :

- ordonné la poursuite des opérations de dépouillement.

Il a été ensuite procédé aux constatations suivantes :

Enveloppes recensées	4490
Enveloppes sans bulletin	86
Enveloppes contenant des bulletins nuls	137
Enveloppes contenant des bulletins blancs	30
Reste comme suffrages exprimés	4237

### ETAT DES SUFFRAGES RECUEILLIS PAR CHAQUE LISTE

INTITULE DES LISTES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
CFDT	2340
CFTC	382
CGT	976
FO	539

Le présent procès-verbal, dressé le 6 novembre 2008 à 19 h 15, en double exemplaire, a été après lecture, signé par le président, le secrétaire, les assesseurs et les délégués de liste.

### CLOTURE DU PROCES-VERBAL

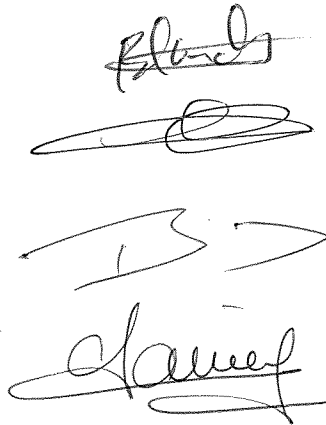
Le Président



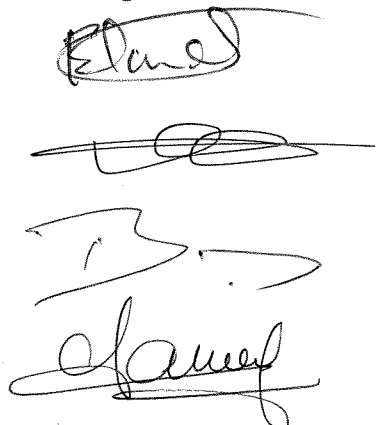
Le Secrétaire



Les assesseurs



Les Délégués de liste



Certifié exécutoire par le Président  
compte tenu de la réception en  
Préfecture le ..... 12 NOV. 2008 .....  
et de la publication le .....

---

**COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CATEGORIE C**

---

**ATTRIBUTION DES SIEGES ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL**

---

NOMBRE D'ELECTEURS	=	6875	voix
NOMBRE DE VOTANTS	=	4490	voix
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR	=	8	
SUFFRAGES EXPRIMES	=	4237	voix
QUOTIENT ELECTORAL	=	$\frac{\text{nombre de suffrages exprimés}}{\text{nombre de sièges à pourvoir}}$	<b>529,625</b>

**NOMBRE DE VOIX OBTENUES POUR CHAQUE LISTE :**

Liste CFDT	=	2340	voix
Liste CFTC	=	382	voix
Liste CGT	=	976	voix
Liste FO	=	539	voix

**ATTRIBUTION DES SIEGES :**

Liste CFDT	=	5	sièges
Liste CFTC	=	0	sièges
Liste CGT	=	2	sièges
Liste FO	=	1	voix

**La désignation des représentants donne donc :**

Liste CFDT	=	5	sièges (2 C2 ET 3 C1 )
------------	---	---	------------------------

**Titulaire :**

- GANGLOFF Philippe
- TRIPON Fabrice
- MORIN Jocelyne
- LACOMBE Jean-Francis
- PRIGENT-MArival Véronique

**Suppléant :**

- CHARRIER Michel
- VAYRAC Marc
- HERBIET Adèla
- JAUZELON Ghyslaine
- BOURON Nathalie

Liste CGT = 2 sièges (1 C2 et 1 C1)

Titulaire :  
- DURAND Claude  
- CHARRIER Linda

Suppléant :  
- PADIOLEAU Jean-Yves  
- MAITRE Pascal

Liste FO = 1 siège (1 C1)

Titulaire :  
- JAN-DANIAUD Christine

Suppléant :  
- EPRINCHARD Emmanuel

LA ROCHE SUR YON, le 6 novembre 2008

LE PRESIDENT,



LES REPRESENTANTS DE  
CHAQUE LISTE,

